

petitmars

Magazine

Mai - Juin 2019



Dossier

Budget 2019

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Retour en images...



APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL

Gwendal OIRY stagiaire au service animation jeunesse de Petit-Mars souhaitait mettre en place pour son projet d'étude un après-midi intergénérationnel.

La commission senior, le Club de la Bonne Humeur et Gwendal se sont rencontrés pour organiser cet événement.

Le mercredi 13 mars, les seniors ont rejoint les jeunes de l'accueil de loisirs à Planète Mars. Après inscriptions dans les différentes activités proposées (jeux de société, création d'une fresque, jeux de pétanque, atelier crêpes, initiation au djembé) une vingtaine de seniors et une trentaine de jeunes ont participé à ce moment de rencontre et de convivialité.

L'après-midi, c'est terminé par la dégustation des crêpes.
Grande réussite pour ce moment d'échanges et tous sont d'accord pour le renouveler.
Lors de la semaine Bleue, un nouveau rendez-vous sera programmé.

Nouveau à Petit Mars...



Ostéopathe D.O.
Guillaume BLAIZE

06.66.00.45.09
ou sur Doctolib.fr

1 boulevard Saint Laurent
44390 PETIT MARS

blaize.osteopathe@gmail.com



Artisans, commerçants de Petit Mars !

L'édition 2019 du guide pratique de Petit Mars est lancée.
Si vous souhaitez y paraître merci d'envoyer vos informations

(nom,activité, adresse, téléphone, mail, site internet) à communication@petitmars.fr

avant le 30 mai 2019

L'éditorial

Ludovic DELONGLÉE
Conseiller délégué
aux affaires scolaires



Nous rentrons dans la dernière ligne droite des travaux du bourg, l'achèvement prévu pour fin juin laisse entrevoir un aménagement de qualité. Nous sommes tous impatients de pouvoir se réapproprier ce nouvel espace qui permettra, je l'espère, de redonner un nouveau dynamisme à notre centre bourg, qui a trop longtemps été décrié.

Le mouvement des «Gilets jaunes», à l'origine contre la hausse des carburants et le manque de pouvoir d'achat, cristallise un profond mécontentement social. De nombreux débats ont eu lieu sur notre territoire, les débats touchent à leurs fins. Le gouvernement va s'atteler à analyser l'ensemble de ces doléances pour ensuite proposer un plan d'actions. De quel ordre sera-t-il ? Nous serons fixés dans les prochaines semaines.

Concernant l'école Guy Maupassant, deux nouveaux vidéo projecteurs interactifs ont été installés après ceux déjà installés en septembre 2018. Ces nouveaux outils numériques qui présentent de multiples avantages ont conquis aussi bien le personnel enseignant que les élèves.

La loi Blanquer « école de la confiance », se traduit aujourd'hui auprès du corps enseignant et des parents par de la méfiance. Le projet donne la possibilité de regrouper les classes d'un collège et de plusieurs écoles d'un même secteur au sein d'un nouveau type d'établissement public local d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLSF), avec un avenir incertain pour les directeurs d'école.

Dans les projets de cette fin de mandat, et comme nous nous étions engagés dans notre profession de foi, l'étude sur le regroupement du pôle enfance jeunesse (ALSH, petite enfance, RAM...) ainsi que le restaurant scolaire sera lancée sur l'année 2019. Une assistance à maîtrise d'ouvrage sera nommée pour nous accompagner sur ce projet, afin d'étudier sa faisabilité et les différents scénarios possibles.

Cette fin de premier trimestre marque également le vote des budgets. La bonne santé financière de la commune, qui maintient son effort

dans la maîtrise de ses charges afin de générer une capacité d'autofinancement permet à la commune de réaliser ses investissements sans avoir recours à l'emprunt de façon démesurée. Il est à noter également le gel des taux sur les différentes taxes (habitation, foncier bâti et non bâti), et cela depuis deux ans.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
L'édito.....	3
Dossier : Budget 2019.....	4
Petit dej' pour l'accueil des nouveaux arrivants...	8
Cérémonie du 8 mai 1945.....	8
Élections : nouvelles modalités.....	8
La rive aux barges fait escale à Petit Mars.....	9
Information portail famille rentrée 2019.....	9
Actualités de la bibliothèque.....	10
Aménagement du bourg : dernière ligne droite	11
Vie associative	11
Fête de la musique et feu de la Saint Jean.....	11
Danses Loisirs Évasion - À venir.....	12
Gala de danse.....	13
Téléthon.....	14
Association Polyglotte.....	14
AS Petit Mars marche nordique.....	14
Club de la Bonne Humeur.....	15
Recherche pour la future expo sur la guerre 39/45..	15
Kermesse Sainte Marie.....	16
Petit Mars Football Club.....	16
Fin du Tennis Club Petit Mars ?.....	16
Vie intercommunale	17
PLUi.....	17
Vie pratique	18
Parole aux élus	19
Agenda	20

DOSSIER « BUDGET 2019 »

Le budget 2019 qui a été présenté lors du conseil municipal du 5 avril est le dernier du mandat municipal 2014-2020. Nous vous proposons de revenir sur ces 6 exercices budgétaires

LES FAITS MARQUANT DU MANDAT :

- La baisse des dotations de l'Etat. Cela représente pour Petit Mars un manque à gagner de 200 K€ sur le mandat,
- La mise en place du dégrèvement de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, Amorcée depuis 2018 elle va se poursuivre cette année,
- Une augmentation substantielle de l'aide financière versée par la communauté de communes. La mise en place d'un pacte financier entre les communes d'Erdre et Gesvres à permis à Petit Mars de percevoir 360 K€ de dotations supplémentaires

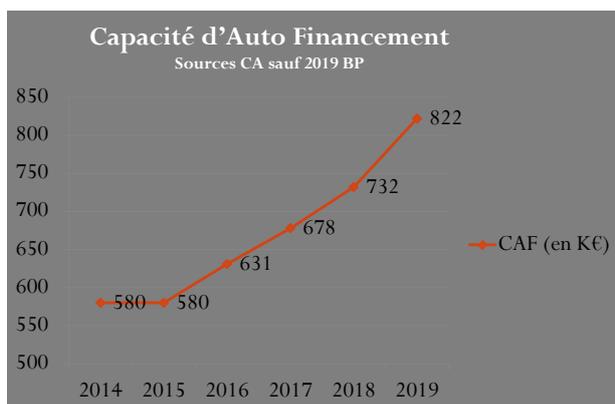
Une augmentation raisonnée de la fiscalité entre 2014 et 2019

- L'augmentation moyenne par an est inférieure à 1 %
- Aucune augmentation des taux communaux en 2018 et 2019

	Taux mars 2014	Taux mars 2020	Variation	Augmentation Moyenne par an
Taxe d'Habitation	32,39	33,94	+ 4,78 %	+ 0,79 %
Taxe foncier bâti	23,58	24,90	+ 5,59 %	+ 0,93 %
Taxe foncier non bâti	99,92	103,43	+ 3,51 %	+ 0,58 %

Un excédent budgétaire en augmentation constante depuis 2014

- 4 M€ d'excédent budgétaire cumulés sur le mandat
- Tout cela grâce à des dépenses contenues et des recettes dynamiques liées principalement à l'arrivée de nouveaux habitants
- Et malgré la baisse puis le gel des dotations de l'Etat
- Un excédent cumulé qui a grandement participé au financement des investissements



CAF (Capacité d'Autofinancement) = la différence entre les recettes et les dépenses du budget de fonctionnement
 CA = Comptes Administratifs
 BP = Budget Prévisionnel

Un montant record d'investissement

- 9,2 M€ d'investissements entre 2014 et 2019 qui contribuent à améliorer le cadre de vie de nos habitants.



Les projets achevés

Locatifs sociaux du Dareaux

L'immeuble de la place du four (commerces + logements sociaux)

Le parc du Dareau (espaces verts + aire de jeux)

La requalification du chemin de Launay

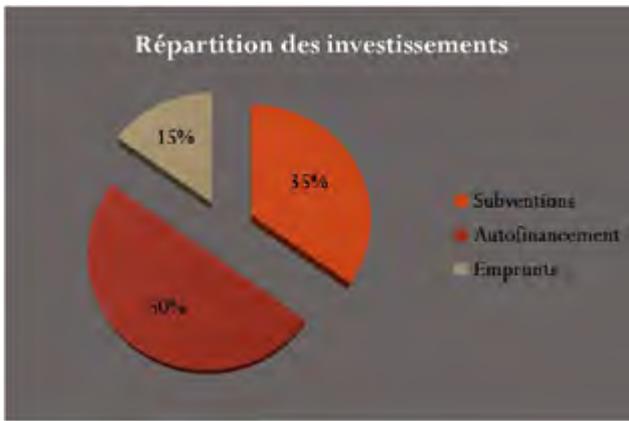
Les parkings de la place du Four et de l'école de musique

L'aménagement de la route des Touches

La construction du monument aux morts

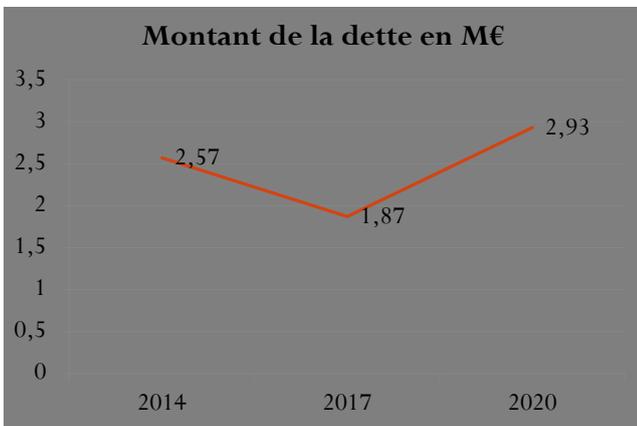
Des investissements largement financés par l'excédent budgétaire

- La moitié du financement des investissements vient de l'excédent du budget de fonctionnement
- Un montant de subventions important (2,8 M€)
- L'emprunt n'intervenant qu'en appoint



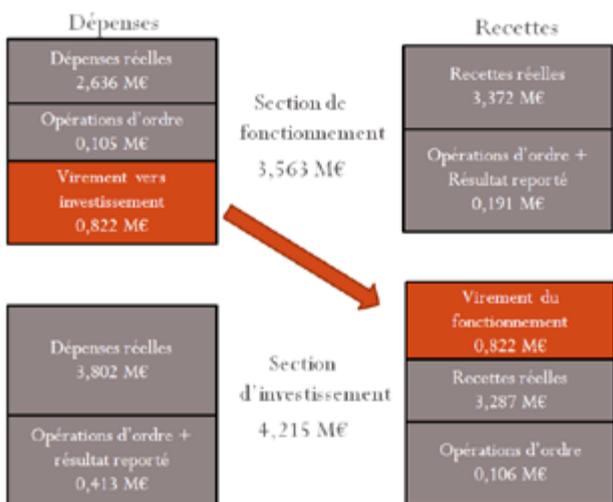
Un endettement maîtrisé

- Des investissements récurrents autofinancés
- Le recours à l'emprunt uniquement pour un complément de financement des projets structurants
- L'endettement de la commune en fin de mandat sera quasi équivalent à celui de début de mandat malgré un montant conséquent d'investissements



LE BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget 2019 est estimé à 7 778 820 €



LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Un budget 2019 toujours solidaire

Les élus poursuivent en 2019 la politique de stabilité des tarifs :

- pas d'augmentation des taux d'imposition pour la 2^e année
 - Pas d'augmentation de la taxe d'assainissement ni de la taxe de raccordement (pas d'augmentation depuis le début de mandat)
 - Pas d'augmentation des tarifs municipaux
 - Restaurant scolaire et périscolaire (pas d'augmentation depuis 2015)
 - Accueil de loisirs et Halte garderie (pas d'augmentation depuis le début de mandat)
 - Location de matériel (pas d'augmentation depuis le début de mandat)

Un budget 2019 rigoureux

La bonne tenue du budget de fonctionnement permet de dégager des ressources importantes

- Des dépenses contenues fruit de plusieurs années d'efforts
- Des recettes en hausse permettant de mener à terme le projet de mandat

Un budget 2019 volontariste

Terminer le programme d'investissements prévu dans le projet de mandat

- Finir **l'aménagement du bourg et la requalification de la Mairie**
- Enclencher la dernière phase de la priorité 1 des **travaux de lutte contre les inondations** (SDAP)

La bonne santé financière permet d'aller au-delà de ce qu'était prévu initialement dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et d'anticiper des travaux

- Lancer un montant significatif de **travaux d'aménagements et de sécurisation des déplacements en mode doux** (PACMA) pour 225 K€
- Achever avec un an d'avance **les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**

Un budget 2019 qui prépare l'avenir

Une volonté de lancer dès à présent des projets qui pourraient se concrétiser lors du prochain mandat

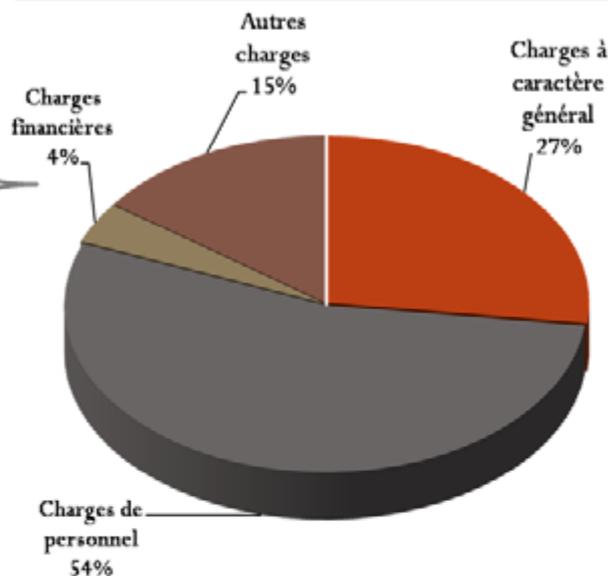
- Lancement du programme du pôle enfance/jeunesse avec la partie études pour un projet qui pourrait voir le jour en début du prochain mandat
- Démarrage des premiers travaux du PACMA dès 2019 et qui devraient se poursuivre jusqu'en 2024

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Charges de personnel 1 420 000 €
Charges à caractère général 702 000 €
Autres charges 404 400 €
Charges financières 110 000 €
Opérations d'ordre 105 000 €
Virement à la section d'investissement 822 220 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2,63 M €



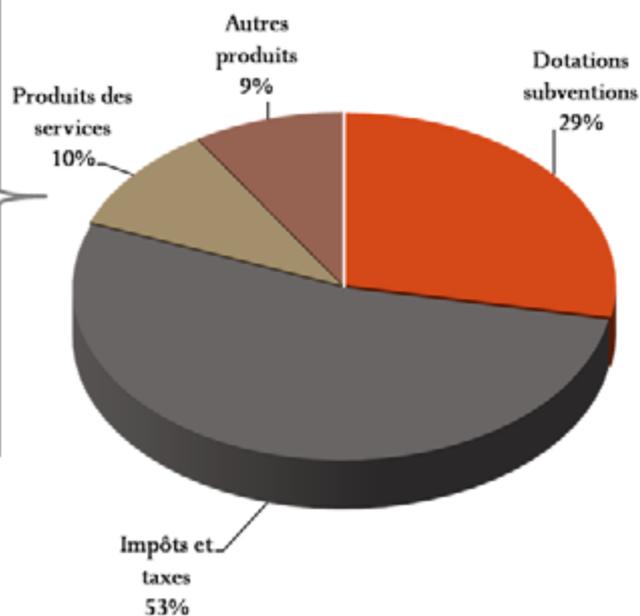
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

3 563 620 €

Les recettes de fonctionnement

Impôts et Taxes 1 774 520 €
Dotations, subventions, participations 955 300 €
Produits des services 328 700 €
Autres produits 313 900 €
Opérations d'ordre 31 200 €
Résultat de fonctionnement reporté 160 000 €

Recettes réelles de fonctionnement 3,37 M €

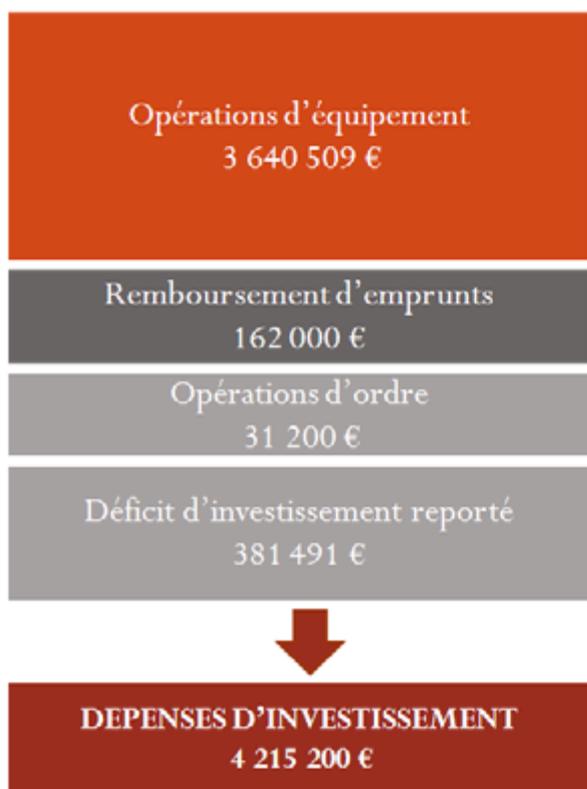


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

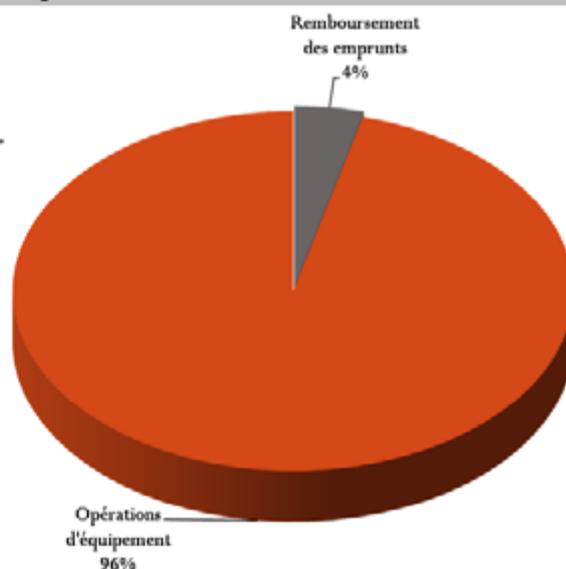
3 563 620 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement



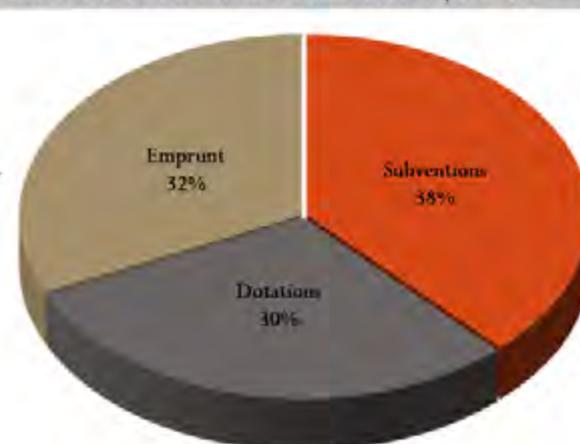
Dépenses réelles d'investissement 3,83 M €



Les recettes d'investissement



Recettes réelles d'investissement 3,28 M €



PETIT DEJ' POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

« Un petit déj' des nouveaux arrivants » est organisé le samedi 7 septembre à 10h30, Salle Bleue- rue de l'Egretièrre.

Cette rencontre permettra de présenter la commune aux nouveaux Petits Marsiens et d'établir le contact avec les élus et les services.

Cette cérémonie invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la commune, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique...

Si vous êtes arrivés dans la commune depuis septembre 2018, faites vous connaître pour participer à cet accueil soit par mail à communication@petitmars.fr soit auprès de la mairie.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative de l'Armistice du **8 mai 1945** aura lieu le **8 mai 2019** à 9h30 au nouveau **Monument aux morts de Petit Mars** parking Fernand Sastre.

Ensuite, dans le cadre du partenariat avec les communes voisines, la cérémonie se déplacera à **10h30** à **St Mars du Désert** et enfin à **11h45** à **Ligné**.

ÉLECTIONS : NOUVELLES MODALITÉS

La loi a intégralement réformé les modalités de gestion des listes électorales : un Répertoire Electoral Unique et permanent (le REU) est créé et géré par l'INSEE.*

A noter que la réforme va donner lieu à une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales : CHAQUE ELECTEUR SE VOYANT DESORMAIS ATTRIBUER PAR L'INSEE UN IDENTIFIANT NATIONAL D'ELECTEUR (INE) UNIQUE.

Les cartes électorales antérieures doivent être détruites.

Vous voudrez bien signer cette nouvelle carte et la conserver précieusement, elle vous servira lors des prochaines élections européennes qui se dérouleront le **26 mai 2019** afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Nous vous rappelons l'importance des informations portées sur ces cartes, notamment le numéro de bureau de vote ainsi que le lieu de vote et le numéro d'émargement.

Les deux bureaux de vote suivants seront ouverts de **8H00 à 18H00** :



Le Bureau 01 : La Mairie étant actuellement en travaux. Ce bureau est transféré au restaurant scolaire rue de l'Egretièrre derrière la mairie.

Le Bureau 02 : Salle Bleue (rue de l'Egretièrre)

PROCURATION :

Les procurations peuvent être établies au tribunal d'instance ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence (Nort-sur-Erdre) ou du lieu de travail. N'attendez pas le dernier moment, car un délai existe pour valider la procuration.



LA RIVE AUX BARGES FAIT ESCALE À PETIT MARS !

C'est dans le cadre bucolique du Port de la Rivière que la toue cabanée de l'association « La Rive aux barges » fera escale le temps d'une **soirée-concert le 8 juin**, en avant-première de son Festival Flottant Itinérant.

Cette association a pour objet de mettre en valeur et promouvoir le patrimoine fluvial et son environnement par l'organisation d'événements culturels et par la préservation de bateaux d'intérêt patrimonial.

Alors ne manquez pas : **L'escale musicale le 8 juin 2019 à partir de 19h30** au Port de la rivière (bar et restauration sur place).

Spectacle gratuit !

Suivre le programme sur www.petitmars.fr



INFORMATIONS PORTAIL FAMILLE RENTRÉE 2019

petitmars



Portail Famille

Une réunion publique aura lieu le **vendredi 17 mai à 20h** dans la salle Molière au Complexe Fernand Sastre.

Lors de cette réunion, le service enfance et jeunesse vous présentera le nouveau portail famille qui sera lancé dès le mois de mai pour les réservations à l'ALSH de l'été.

Par la suite, les réservations de la restauration scolaire, de l'Accueil Périscolaire (école Guy de Maupassant) et de l'ALSH « mercredi » seront ouvertes courant juin.



Aucune réservation ne pourra être validée sans l'utilisation de ce portail numérique. Alors à vos claviers !

Afin d'accompagner les familles pour les premières réservations, deux permanences sont proposées sur rendez-vous à partir du **22 mai au 06 16 03 17 96 : Les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 9h à 12h à Planète Mars.**

Enfin, afin de recevoir vos identifiants pour le portail famille, le service enfance et jeunesse a besoin de vos courriels (en majuscules pour éviter les erreurs de lecture) ; dans le respect de la loi sur les RGPD, chacun des parents doit avoir son identifiant personnel.

C'est pourquoi il vous a été demandé de retourner le coupon ci-dessous avant le 15 mai :

Par mail : portail.famille@petitmars.fr ou en le déposant en mairie ou à l'ALSH Planète Mars.

Nom et prénom des enfants utilisateurs des services :

1/.....

3/.....

2/.....

4/.....

Veuillez indiquer un numéro de téléphone où on peut vous joindre en journée :/...../...../...../.....

Veuillez indiquer les renseignements pour chacun des parents en **MAJUSCULES** :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Courriel :

Courriel :

ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Des animations en amont du salon du livre jeunesse :

En amont du salon du livre jeunesse intercommunal de Sucé sur Erdre, des animations ont eu lieu à la bibliothèque. Carmen, bénévole, a accueilli sur deux samedis matins, une douzaine d'enfants à partir de 4 ans pour l'atelier « Comme de la calligraphie », l'occasion de colorier les lettres de son prénom et de personnaliser son dessin.

15^e édition du prix de la bibliothèque : Rencontre avec Sylvie Retailleau



Une vingtaine de lectrices sont venues rencontrer Sylvie Retailleau auteure du roman initiatique «Virage, la fin d'une tourmente ». Le thème central du livre est « Je renais à la vie » explique Sylvie. « C'est une invitation à la découverte de soi. Nous sommes tous en quête.

Nous avons envie d'être plus heureux au quotidien, mettre du baume sur certaines de nos blessures. Et pour cela, il est nécessaire de s'accepter tel que l'on est, dans ses imperfections. » De son parcours de vie, (dépressions et burn-out), Sylvie Retailleau en est venue à partager son histoire, puis à transmettre les outils qu'elle a utilisé pour mieux aller, vivre mieux. Son roman réédité dernièrement par Guy Trédaniel est disponible à la bibliothèque. Il fait partie du prix roman initiatique jusqu'à la mi-octobre.



Une autre rencontre d'auteur est prévue.

Fabienne Thomas, auteur du roman « Garder le lien » sera présente à la bibliothèque le vendredi 17 mai à 20h30.

Que vous ayez lu le roman ou non, venez rencontrer cet auteur pour discuter, découvrir son univers. Entrée libre et conviviale.

Inscriptions à la bibliothèque du centre René Cassin, route de Nort-sur-Erdre :

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année à la bibliothèque. La consultation des livres sur place est gratuite.

L'abonnement pour inscrire une famille est de 14,30 € pour toute l'année (12 € inscription individuelle). Chaque personne a une carte de lecteur et peut emprunter 7 livres pour une durée de 3 semaines sauf les romans et documentaires adultes, 4 semaines. Renouvelable une fois si le livre n'est pas réservé par un autre lecteur.

Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi 10h – 12h. Mercredi et vendredi 16h30 – 18h30

AMÉNAGEMENT DU BOURG : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Lancés début juillet 2018, les travaux d'aménagement du bourg touchent à leur fin. Encore quelques semaines de patience et les Petits Marsiens pourront profiter d'un nouveau bourg plus agréable et accessible.



PETIT MARS



Six Ways - ALLAN & MATOU
SOUNDODIE - LES TALENTS MARSISIENS

- BAR ET RESTAURATION SUR PLACE -

FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA ST JEAN LE 15 JUIN

Le Comité des Fêtes organise comme chaque année le feu de la St Jean précédé de plusieurs concerts.

2 scènes seront en place afin d'assurer des concerts en continu (bar et restauration sur place).

Au programme :

- 19h – 20h30 : scène ouverte aux Talents Marsiens
- 21h- 23h : le groupe SIX WAYS
- 22h30 Feu de la St Jean

Venez donc fêter l'arrivée de l'été lors de la fête de la musique et du feu de la St Jean le samedi 15 juin à partir de 19h au terrain stabilisé !



 **cours d'essai** au complexe sportif

pour découvrir et essayer gratuitement les activités sportives proposées pour les adultes (à partir de 16 ans) par l'association DLE.

Mercredi 22 mai	19h30 / 20h45	FIT DANCE salle Tony Parker
	20h30 / 21h30	LIA / CARDIO TRAINING salle Mille Pieds
Samedi 25 mai	9h / 10h15	BARRE AU SOL salle Mille Pieds



 **réinscriptions / inscriptions**
saison 2019 - 2020

 Samedi 15 juin 10h30 / 12h30
Mercredi 19 juin 17h / 19h
Ces 2 dates EXCLUSIVEMENT réservées pour :

-  une nouvelle inscription concernant les 5 enseignements présentés à droite et/ou
-  se réinscrire dans la discipline que vous ou votre enfant pratique déjà chez DLE cette année

et

Samedi 22 juin 10h30 / 12h30
forum Samedi 07 septembre 14h / 18h
inscriptions sous réserve des places disponibles

Seuls les dossiers complets seront réceptionnés.
Infos complémentaires (lieux, documents nécessaires, justificatif CAF ...) courant Mai 2019 sur www.dle-pm.fr

ÉVEIL

Né(e) en 2014
(5 ans en 2019)

INITIATION
1

Né(e) en 2013
(6 ans en 2019)

INITIATION
2

Né(e) en 2012
(7 ans en 2019)

CAPOEIRA

à partir de 7 ans
(en 2019)
et adultes

COUTURE

à partir de 16 ans
(en 2019)

GALA
2019

Samedi 1^{er} Juin 20 h
Dimanche 2 Juin 15 h

derrière
LA
PORTE



Capoeira

Modern Jazz

Classique

HIP HOP

Prévente de billets

Mercredi 15 Mai 17h / 19h

Samedi 18 Mai 10h / 12h30

Mercredi 22 Mai 17h / 19h

PETIT MARS

Complexe Fernand Sastre

0 - 6 ans : gratuit

7 - 11 ans : 5 €

12 ans et + : 10 €

Pour plus d'informations : www.dle-pm.fr

Ne pas jeter sur
la voie publique

MOBILISONS NOUS TOUJOURS POUR LE TELETHON,



en 2018, 10500 € ont été remis

Merci de votre participation

Aujourd'hui l'équipe responsable a besoin de renfort
VENEZ NOUS REJOINDRE

Vous pouvez prendre contact au
06 82 13 43 56
06 21 50 46 98

Nous vous proposons de continuer la récupération de :

- journaux
- papiers
- tracts publicitaires

Vous pouvez les déposer **tous les samedis** aux adresses suivantes :

Frédéric DANIEL – 11 bis, rue des Arènes
Catherine FREBOURG – 107, rue du Bas Plessis
Béatrice GUILLOU – 498 rue François RORTAIS
Michel HAMARD – La Lorie
Anthony LEROY – 41 La Jarrie
Magalie RIVIERE – 66 rue des Clouzeaux – La Gasnerie
Paul SANSOUCY – Le Verger
Wilfried VALTON – 10 rue du Logis
Sébastien VOLEAU – La Bourdinière

Comptant sur votre bienveillance.

ASSOCIATION POLYGLOTTE

Se former, se cultiver...tout au long de la vie

Des Journées d'Information se dérouleront au centre Polyglotte **Vendredi 14 et Lundi 17 juin de 10h à 12 h et 14h à 17h**

Polyglotte propose des cours pour adultes en Anglais, Allemand, Breton, Espagnol, Italien, Russe. Les cycles ont lieu en journée ou en soirée du lundi au samedi matin en groupes de niveaux. Plusieurs formules sont proposées : 50 heures en groupes de 10 participants maximum, cycles en groupe restreints, séances individuelles... Pour les enfants à partir de 6 ans, le Kids' club propose ses activités en anglais le mercredi après-midi ou sous forme de stages avec Adina, formatrice anglaise.

Prestataire de formation professionnelle depuis 1991, le centre Polyglotte est habilité à passer des conventions permettant la prise en charge de ses formations dans le cadre du CPF ou du plan de compétences des entreprises. Suite à la Réforme de la Formation Professionnelle, 2019 constitue une année de transition avec, entre autres, la monétisation des heures CPF, envoyer sa demande avant l'été est indispensable pour espérer obtenir un financement de son OPCO, devis élaboré après test de niveau de départ. Les salariés doivent être inscrits sur <https://moncompteactivite.gouv.fr> pour effectuer une demande au titre du CPF.

Renseignements : POLYGLOTTE 2 Bis Place du Champ de Foire 44390 NORT-sur-ERDRE
tel : 02 40 72 12 71 contact@centre-polyglotte.eu et www.centre-polyglotte.eu

AS PETIT MARS MARCHE NORDIQUE



Voici la nouvelle association de Marche Nordique Sportive et dynamique.

Les entrainements ont lieu le **dimanche à 9H** (RDV au complexe sportif Fernand Sastre). Toute personne motivée est la bienvenue dans notre groupe.

Vous pouvez nous contacter
par tel au 06 75 63 80 33
ou par mail : zettor.sylvestre@orange.fr

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Planning des manifestations 2019



- **en mai** : Les douze coups de midi à Paris
- **en mai également** : visite des Florales à Nantes
- **mardi 18 juin** : Journée conviviale
- **jeudi 27 juin** : Journée à Cheverny (visite du château ...)
- **mardi 2 juillet** : Fête de la convivialité (Génération Mouvement) à Vertou
- **mercredi 10 juillet** : Les Bodin's Grandeur Nature à la ferme en Touraine
- **du samedi 31 août au samedi 7 septembre** : Voyage en Alsace (la date d'une réunion pour inscription définitive vous sera indiquée ultérieurement)
- **dimanche 22 septembre** : Loto animé par Jean-Paul
- **samedi 28 septembre** : Concours de belote
- **du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre** : Semaine Bleue (en partenariat avec la Municipalité)
- **dimanche 6 octobre** : Repas des séniors (organisé par la Municipalité)
- **jeudi 7 novembre** : Journée à thème (à confirmer ultérieurement)
- **mardi 10 décembre** : Repas de Noël

Manifestation à confirmer :

- après-midi Karting

Election du Bureau du Club :

Président : Joseph CAHIER

Vice-Président : Jean DURASSIER

Secrétaire : Sylvie GALLOIS

Secrétaire adjoint : Christian DUGUÉ

Trésorier : Jean BRIAND

Trésoriers adjoints : Joël LEDUC et Jean-Pierre VINCENT

Administrateurs : Anne DAULY – Danielle DAUVÉ - Jean-Yves

EZANNO – Sylvie GRU – Nicole INGOLOTTI - Andrée JARNIER

- Unité de séchage

Visite le mercredi 13 mars : 37 participants ont pu apprécier les explications et commentaires de Samuel RETIERE et Yves CLOUET qui ont su mettre en valeur leur outil innovateur. Nous leur exprimons nos vifs remerciements.

- Après-midi intergénérationnel du **mercredi 13 mars**

Rencontre entre les jeunes du centre aéré et les séniors. Au programme, pétanque, jeux de cartes, djembé, peinture, cuisine. Un goûter composé des crêpes réalisées avec les enfants a clôturé cet après-midi très sympathique et convivial.

Peut-être à refaire à la Semaine Bleue. C'est le souhait émis par Jocelyne VIEL, responsable de ce projet.

- Voyage en Alsace

Il aura lieu **du 31 août au 7 septembre**. Il reste quelques places.

N'hésitez pas à nous contacter. Joseph au 06 50 81 90 74 ou Sylvie au 02 40 78 78 45.

RECHERCHE POUR LA FUTURE EXPO SUR LA GUERRE 39/45

La commission culture et patrimoine, du Club de la Bonne Humeur recherche pour son exposition « La guerre 1939/1945 à Petit Mars », qui se déroulera en novembre 2019, des objets de la vie courante, des objets militaires, des écrits, des photos et des témoignages.

Vous pouvez prendre contact avec : Donatien LEMASSON : 06 82 06 04 17 ou Josselin DOUET : 06 35 40 27



Petit Mars Football Club
depuis 1942...

LE SAMEDI 25 MAI 2019

Journée Nationale du Football
Matin : Catégories U6/7
Après-midi : Catégories U8/U9

Au complexe sportif Fernand Sastre
A partir de 10 h
Venez encourager vos petits champions !
Restauration sur place...

Petit Mars Football Club
depuis 1942...

JUIN 2019 : FIN DU TENNIS CLUB PETIT MARS ?

Le club de tennis de Petit Mars a vu le jour en 1988, a été affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis) en 1994 et a pris le statut d'Association loi 1901.

Depuis sa création, le club fait appel à une formatrice diplômée, Mme Laurence Ernoult. Ses cours ont lieu chaque mardi soir et chaque samedi matin.

Cette saison 2018-2019, le Tennis Club Petit Mars compte plus de cinquante adhérents et affiche toujours sa vocation de « loisir » avec l'envie première de jouer et de passer d'agréables moments. La compétition est également présente au sein du club, avec l'engagement cette année d'une équipe hommes et l'arrivée dans le bureau d'un adhérent qui s'occupe des compétitions et des tournois.

A l'heure actuelle, le bureau est composé d'un président, d'une comptable, d'un secrétaire et d'un responsable tournois et compétitions. Lors de la dernière assemblée générale qui a eu lieu en juin 2018, nous avons lancé un appel pour participer à la vie du club : le bureau a exprimé une nouvelle fois la volonté de se renouveler, sans succès.

Lors de l'assemblée générale **en juin prochain, ce bureau devra donc être reconstitué ou disparaître. Dans ce dernier cas, l'association sera donc dévolue, ce qui entrainera l'arrêt de toutes ses activités.**

Prochains rendez-vous :

- l'assemblée générale du TCPM44 au mois de juin 2019
- le forum des associations le 7 septembre prochain (si le TCPM existe toujours)

Comptant sur votre présence et votre participation active pour que perdure cette association,

Sportivement vôtre,
Le bureau du TCPM.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Tennis Club à l'adresse suivante : tcpm44@gmail.com

PLUi, L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE POURSUIT !

Démarrée le 15 avril dernier, l'enquête publique concernant le **PLUi se poursuit jusqu'au 24 mai prochain**. Dans le même temps 2 autres enquêtes publiques se déroulent : la première sur les zonages d'assainissement des eaux usées. La seconde sur les zonages d'assainissement des eaux pluviales.

Comment vous exprimez ?

Plusieurs possibilités pour la population de s'exprimer pendant les 3 enquêtes publiques :

- sur les registres d'enquête numériques aux adresses suivantes :
 - pour le PLUi : <https://www.registre-dematerialise.fr/1125>
 - pour les zonages d'assainissement des eaux usées : <https://www.registre-dematerialise.fr/1144>
 - pour les zonages d'assainissement des eaux pluviales : <https://www.registre-dematerialise.fr/1145>
- Et ce 7j/7 et 24h/24, depuis le premier jour de l'enquête à 08h30 et jusqu'au dernier jour de l'enquête à 19h30
- par courrier électronique, aux adresses de messagerie suivantes :
 - pour le PLUi : enquete-publique-1125@registre-dematerialise.fr
 - pour les zonages d'assainissement des eaux usées : enquete-publique-1144@registre-dematerialise.fr
 - pour les zonages d'assainissement des eaux pluviales : enquete-publique-1145@registre-dematerialise.fr
- sur les trois registres papiers mis à la disposition du public sur chaque lieu d'enquête
- par voie postale, par courrier envoyé à la Présidente de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique :

Madame la Présidente de la commission d'enquête publique relative au PLUi, aux zonages d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales - Communauté de communes d'Erdre & Gesvres :

*1, rue Marie Curie - PA La Grand'Haie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines*

- auprès de la commission d'enquête lors des permanences (voir l'ensemble des permanences ci-contre).

Pour être recevables, les observations et propositions doivent être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du **15 avril à 8h30 au 24 mai 2019 inclus à 19h30**.

Pour rappel : toute sollicitation ou échange direct avec la collectivité (élu ou technicien) n'est pas juridiquement recevable et que seule une mention sur les registres sera traitée.

Il faut également savoir que l'échange avec un commissaire enquêteur ne suffit pas et que vos remarques doivent faire l'objet d'une inscription sur les registres mis à disposition, que ce soit les registres électroniques ou papiers les deux ont la même valeur.

Pour toute information : www.cceg.fr ou directement en tapant « plui.cceg.fr » dans votre moteur de recherche.

Enquête publique du PLUi, des zonages assainissement des eaux usées et pluviales :

DU 15 AVRIL AU 24 MAI 2019 INCLUS

Retrouvez les dates et lieux des permanences pour rencontrer les commissaires enquêteurs :

MAIRIE DE CASSON
Lundi 29 avril de 14h à 17h | Vendredi 17 mai de 9h à 12h

MAIRIE DE FAY-DE-BRETAGNE
Mercredi 24 avril de 14h à 17h45 | Lundi 13 mai de 9h à 12h30

MAIRIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
Mardi 23 avril de 8h30 à 12h | Lundi 6 mai de 9h à 12h | Vendredi 17 mai de 18h30 à 17h

MAIRIE D'HERIC
Vendredi 19 avril de 14h à 17h30 | Vendredi 10 mai de 9h à 12h30 | Mercredi 15 mai de 14h à 17h30

MAIRIE DE LES TOUCHES
Vendredi 3 mai de 9h à 12h20 | Lundi 20 mai de 14h à 17h

MAIRIE DE NORT-SUR-ERDRE
Vendredi 10 avril de 8h30 à 12h | Samedi 4 mai de 8h30 à 12h | Mardi 21 mai de 15h30 à 16h30

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DES-LANDES
Mardi 30 avril de 9h à 12h15 | Mercredi 15 mai de 9h à 12h15

MAIRIE DE PETIT-MARS
Lundi 6 mai de 14h à 17h | Mardi 21 mai de 9h à 12h

MAIRIE DE SAINT-MARS-DU-DESERT
Mardi 23 avril de 13h30 à 17h30 | Vendredi 10 mai de 13h30 à 17h | Lundi 20 mai de 9h à 12h

MAIRIE DE SUCÉ-SUR-ERDRE
Mercredi 24 avril de 9h à 12h30 | Mardi 7 mai de 14h à 17h30 | Jeudi 23 mai de 9h à 12h30

MAIRIE DE TREILLIÈRES
Mercredi 17 avril de 15h30 à 19h30 | Mardi 7 mai de 9h à 12h30 | Samedi 18 mai de 9h à 12h

MAIRIE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE
Vendredi 26 avril de 9h à 12h15 | Lundi 13 mai de 14h à 17h15

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES
Lundi 15 avril de 8h30 à 12h | Vendredi 24 mai de 16h à 19h30

+ plui.cceg.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96 📍 Centre René Cassin

- Mercredi de 10h à 12h et 16h30 à 18h30
- Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Lundi de 9h à 12h
 - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h - 17h
- Fermeture du 30 au 31 mai et le 10 juin

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 73 22 00 76

✉ ram@petitmars.fr

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois
l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matins uniquement sur rendez-vous

SERVICE SANTÉ

Pharmacie de garde ☎ 3237

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers

ACSIRNE ☎ 02 40 77 43 93 📍 37 rue de Nantes à Petit Mars

✉ acsirne@laposte.net

Infirmière libérale Mme Guiho Magalie ☎ 07 83 50 50 60 📍 6 ruelle du four

PERMANENCES DES ÉLUS

(Uniquement sur rendez-vous)

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

M. Chrystophe PABOIS (Adjoint à l'urbanisme) :

Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Députée : Mme EL HAIRY, députée de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique
318 route de St Joseph 44300 NANTES

☎ 09 62 57 69 09 cabinet@elhairy.fr

ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes)

Les lundis semaines impaires : les 6 et 20 mai, les 3 et 17 juin

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Mercredi 15 mai et samedi 15 juin

Pour toutes informations : petitmars.fr-infos-pratiques-environnement

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF :

Accueil sur rdv à Nort sur Erdre ☎ 02 44 75 00 02

Solidair'Auto :

☎ 06 49 62 47 12

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ la.vie.est.belle@orange.fr

Ouest France

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ regispicard57@gmail.com

PETIT MARS, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

groupe majoritaire

Vous êtes nombreux à réagir au départ de la commune de 2 médecins. Dans la presse ces médecins justifient leur départ par des locaux inadaptés et sur le fait que rien ne leur a été proposé par la municipalité.

La vérité est tout autre. Car nous n'avons jamais été sollicité ni eu aucune demande de leur part concernant leur installation. Difficile de répondre à une demande qui n'a jamais existée. Mais accuser la municipalité permet d'éviter d'avoir à assumer auprès de ses patients un départ choisi. Car il nous paraît évident que ces personnes n'ont jamais eu l'intention de s'installer à Petit Mars. En effet nous avons appris qu'elles avaient dès début 2018 engagé des démarches auprès de St Mars pour s'installer dans le pôle médical alors en cours de construction. Car pensez-vous vraiment que si nous avons été sollicités nous n'aurions rien proposé pour garder nos médecins sachant que dans quelques mois les locaux de l'actuelle mairie provisoire vont se libérer offrant un espace idéal pour un pôle médical ?

Nous avons d'ailleurs commencé à réfléchir à cette hypothèse car si la minorité qui a fait part à la presse de son inquiétude, semblait découvrir à cette occasion que 2 de nos médecins sont en âge de prendre leur retraite, nous avons anticipé cela en travaillant depuis plus d'un an avec l'ACSIRNE sur un projet d'accueil de médecins salariés. Nous espérons que ce projet aboutira dans les prochains mois.

Mais cette difficulté à trouver de nouveaux médecins n'est pas propre à Petit Mars. Les Touches n'ont plus de médecin depuis le mois dernier. Seulement 3 médecins exercent à Treillières qui compte pourtant plus de 9000 habitants. Il n'y a pas de successeur au 4e médecin parti récemment.

Cela pose question. En effet tous les citoyens participent au financement des études des médecins mais au final seuls ceux habitants les zones les plus peuplées bénéficient de leurs services. Ne faut-il pas que nos parlementaires se saisissent de ce problème afin pourquoi pas d'obliger les médecins à s'installer pendant un temps dans les zones rurales pour que la notion d'équilibre du territoire ne soit pas une vaine expression ?

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN

AGIR ENSEMBLE POUR PETIT MARS

groupe minoritaire

Une nouvelle loi dite «Ecole de la confiance» ou loi «Blanquer» est en cours de validation (a été votée par les députés, doit passer au Sénat en mai 2019).

Dans cette loi, il s'agit de la création d'Etablissements Publics d'Enseignements des Savoirs Fondamentaux : Comment? En regroupant les classes d'un collège avec plusieurs écoles élémentaires d'un même bassin de vie. Ainsi, en cas de manque de place dans l'école de la commune, des élèves pourront être scolarisés dans la commune voisine.

Mais, c'est le principal et ses adjoints du collège qui assureront la gestion des écoles dans le cadre de cette fusion. pourtant, le rôle des directeurs (trices) d'école est primordial dans la relation aux familles. D'autres propositions impacteront le fonctionnement des écoles et le budget des communes.

En tant qu'élus, on peut légitimement s'interroger sur ces transformations à venir.

- Nous défendons une école de proximité: on doit pouvoir inscrire son enfant dans l'école de sa commune de résidence pour l'enseignement ordinaire (et pour plus de facilité de transports également).
- L'école est un lieu de socialisation pour les enfants et elle favorise la création de relations sociales pour les parents dans la commune.
- La gestion des élèves nécessite toutes les compétences de l'équipe éducative: accompagnants, enseignants et direction.
- La commune gère par ailleurs les services d'accueil «Enfance Jeunesse»: l'école est partie prenante de la cohérence éducative à l'échelle communale.

Les conseils d'école n'auront plus de raison d'être et seront supprimés. Qu'en est-il de la participation des familles et de la mairie?

L'école est indispensable pour faire vivre (un des piliers) de la vie d'une commune. Aussi, nous apportons tout notre soutien aux équipes enseignantes (encadrantes) et aux parents d'élèves et autres partenaires!

Nous réclamons avec eux un aménagement de la loi «Ecole de la confiance»

Nadine GOUELLO, Thierry LARCHER, Christian MAHEUX, Régine MONDAIN

Pour nous joindre : agir.petit.mars@free.fr

AGENDA

Dimanche 5 mai

Trail Run and bike,
Complexe F. Sastre, 9 h

Lundi 6 mai

Enquête publique PLUI
permanence commissaire
enquêteur,
Salle Bleue, 14h-17h

Mercredi 8 mai

**Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945,**
Monument aux morts, 9h30

Dimanche 12 mai

Kermesse école Ste Marie,
Complexe F. Sastre, 14h

Vendredi 17 mai

Portail famille, Réunion publique,
Salle Molière, 20h

Vendredi 17 mai

Rencontre d'auteur,
Bibliothèque, 20h30

Samedi 18 mai

Tournois de basket, PMBC,
Complexe F. Sastre, 13h30

Mardi 21 mai

Enquête publique PLUI
permanence commissaire
enquêteur,
Salle Bleue, 9h-12h

Samedi 25 mai

Journée nationale du football,
PMFC, terrain de foot, 10h

Dimanche 26 mai

Elections européennes,
2 bureaux de vote
Bureau 1 : restaurant scolaire
Bureau 2 : salle bleue
8h-18h

Samedi 1^{er} juin

Tournoi de football,
PMFC, Stade,
Jeunes à 10 h – Séniors à 16 h

Samedi 1^{er} juin

**Gala de danse
DLE,**
Salle Molière, 20h30

Dimanche 2 juin

**Gala de danse
DLE,**
Salle Molière, 15h

Samedi 8 Juin

AG PMBC,
Salle Molière, 10h

Samedi 8 juin

Concert « La Rive aux Barges »,
Port de La Rivière, à partir de
19h30

Mercredi 12 juin

**Inscriptions Cantine/ALSH/
Périscolaire « Portail Famille »,**
Planète Mars, 16h - 19h

Samedi 15 juin

**Inscriptions Cantine/ALSH/
Périscolaire « Portail Famille »,**
Planète Mars, 10h à 12h

Samedi 15 juin

**Fête de la musique et feu de la St
Jean, Comité des fêtes,**
Stade, 19h à Minuit

Samedi 22 juin

AG PMTT,
Planète Mars, 10h30

Samedi 22 juin

Fête école Guy de Maupassant,
complexe F. Sastre, 14h

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 4 juillet 2019.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 31 Mai 2019.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en
mairie.